

Citerne à eau de pluie : une prime disponible ?

Certaines communes proposent une prime à l'installation d'une citerne à eau de pluie. Bon à savoir, car utiliser l'eau de pluie c'est économique et écologique !



Citerne à eau de pluie : quelles primes disponibles ?

Les Régions n'offrent pas d'aide financière lors de l'installation d'une citerne à eau de pluie. Par contre, une vingtaine de communes octroient une prime.

Le montant est variable selon les communes et peut grimper jusqu'à 1700 €. Un bon coup de pouce pour se décider à récolter l'eau de pluie et installer une citerne.

En Wallonie

Brabant wallon

- [Braine l'Alleud](#) : jusqu'à 500 € pour l'installation ou la rénovation d'une citerne

Liège

- [Burdinne](#) : 200 à 300 €
- [Donceel](#) : jusqu'à 150 €
- [Plombières](#) : jusqu'à 500 €
- [Stoumont](#) (Projet Parc naturel Diagnostic) : jusqu'à 150 €
- [Thimister](#) : jusqu'à 125 €

- [Wasseiges](#) : jusqu'à 150 €

Luxembourg

- [Bertrix](#) : jusqu'à 300 €
- [Fauvillers](#) : jusqu'à 500 €
- [Leglise](#) uniquement pour les placements sur base volontaire (pas lorsque c'est imposé par le permis d'urbanisme) : jusqu'à 200 €
- Libin 300€ (minimum 5000 litres)
- [Libramont](#) : jusqu'à 500 € et 2000 € pour les immeubles à appartements
- [Vielsalm](#) : jusqu'à 500 € (1000€ en cas d'immeuble à appartements)

Namur

- [Namur](#) : jusqu'à 125 €
- [Somme-Leuze](#) : jusqu'à 350 €
- [Rocherfort](#)
 - *Nouvelle construction ou reconstruction :*
 - citerne de 5m³ à moins de 7,5m³ : 375 €
 - citerne de 7,5m³ à moins de 10m³ : 450 €
 - citerne de plus de 10m³ : 550 €
 - *Bâtiment existant :*
 - récupérateur ou citerne entre 200l et 3m³ : 150 €
 - citerne de plus de 3m³ et de moins de 5m³ : 250 €
 - citerne de 5m³ à moins de 7,5m³ : 375 €
 - citerne de 7,5m³ à moins de 10m³ : 450 €
 - citerne de plus de 10m³ : 550 €

À Bruxelles

La Région bruxelloise octroie une prime dans le cadre du [programme Renolution](#) pour les citernes à eau de pluie : **de 500€ à 1100€** (selon les revenus) et un bonus de 100 à 200€ (en fonction des revenus) en cas de présence d'une capacité tampon de 1000 litres pour amortir les épisodes de pluie importants.

Certaines communes proposent des primes complémentaires.

- [Berchem](#) : jusqu'à 250 €
- [Bruxelles-Ville](#) : jusqu'à 1000 €, capacité minimale de la cuve : 2 m³
- [Ixelles](#) : jusqu'à 200 €
- [Molenbeek](#) : jusqu'à 500 €
- [Saint-Gilles](#) : prime de 100€ à l'achat d'un tonneau de récupération d'eau de pluie, d'une capacité comprise entre 100 et 350 litres
- [Saint-Josse](#) : 1500 ou 1700€ suivant le type de citerne
- [Uccle](#) : jusqu'à 250 € (si on fait les travaux soi-même) ou 500 € (si on passe par un entrepreneur)
- [Watermael-Boitsfort](#) : jusqu'à 100 €
- [Woluwe-Saint-Lambert](#) : jusqu'à 500 €

Plus d'infos

- [Comment utiliser l'eau de pluie au jardin et à la maison ?](#)
- [6 bonnes raisons d'utiliser l'eau de pluie à la maison](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://ecoconso.be/content/citerne-eau-de-pluie-une-prime-disponible>